

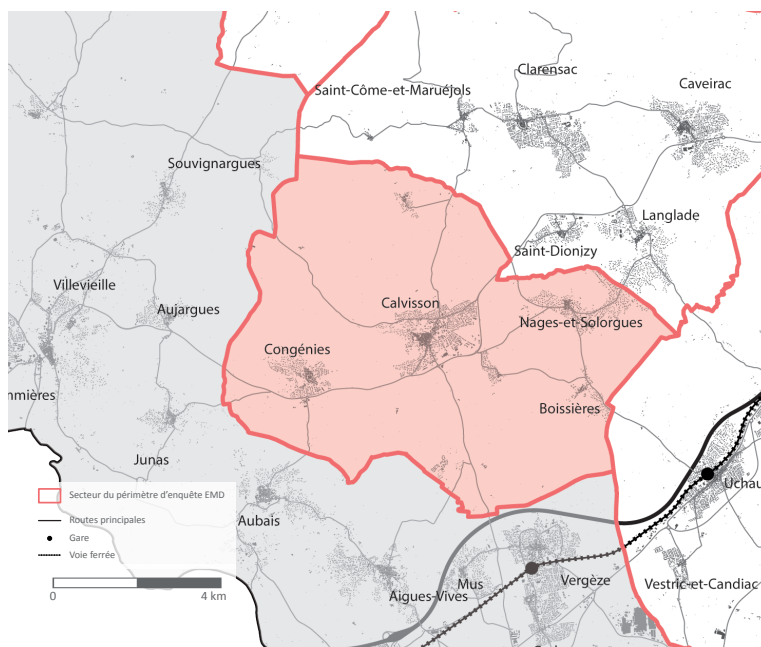
Secteur Ouest Vaunage

Cette publication s'inscrit dans la continuité des réunions de restitution des résultats de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) par secteurs géographiques, animées par Nîmes Métropole et l'A'U, entre juillet et octobre 2016.

Ce feuillet fait partie d'une collection présentant pour chaque secteur les pratiques de déplacements des résidents.

L'EMD dresse une photographie des déplacements quotidiens des habitants sur leur territoire un jour de semaine. Elle permet de mieux appréhender les enjeux de mobilité et de mettre en place des politiques adaptées en matière de transports et d'urbanisme.

L'EMD s'est déroulée du 4 novembre 2014 au 6 mars 2015. 5 300 personnes ont été interrogées sur leurs déplacements effectués la veille. Le périmètre d'enquête correspond au territoire de Nîmes Métropole élargi à l'aire urbaine nîmoise. Il regroupe 56 communes, 278 380 habitants et concerne 121 120 ménages.



Dans ce secteur, par jour, un habitant...

... réalise
4,7
déplacements
EMD : 3,5 dép./jours

... parcourt en moyenne
24 km
EMD : 14,3 km

... passe
52 mn
à se déplacer
EMD : 48 mn

Un ménage possède
1,6
véhicule
EMD : 1,3 véhicule

Portrait de secteur

4
communes

9 032 habitants
Source : INSEE RP2014

191
hab/km²

2 960
emplois
Source : INSEE RP2013
(nb d'emplois au lieu de travail)

+1,3%
d'évolution annuelle
du nombre d'habitants
entre 2009 et 2014
Source : INSEE RP 2014

Présentation du secteur

La plaine de la Vaunage forme une unité paysagère à part entière. Dans l'EMD, ce territoire a été divisé en deux parties distinctes (Est et Ouest). Le secteur Ouest Vaunage regroupe les communes de Boissières, Calvisson, Congénies et Nages-et-Solorgues.

Ce secteur a connu une forte croissance démographique (+1,3 % par an) entre 2009 et 2014.

Avec 5 300 habitants, Calvisson constitue la centralité du secteur Vaunage. De part sa situation géographique, le secteur est tourné à la fois vers Nîmes et Montpellier. L'ouest de la Vaunage qui n'est pas couvert par un réseau de bus urbain, est desservi par les lignes 41 (Sommières - Nîmes) et 43 (ligne Vaunage reliant Souvignargues à Nîmes) du

Conseil Départemental du Gard. Il bénéficie de la proximité du pôle d'échange de Vergèze, qui permet de se connecter à la ligne "TER littoral".

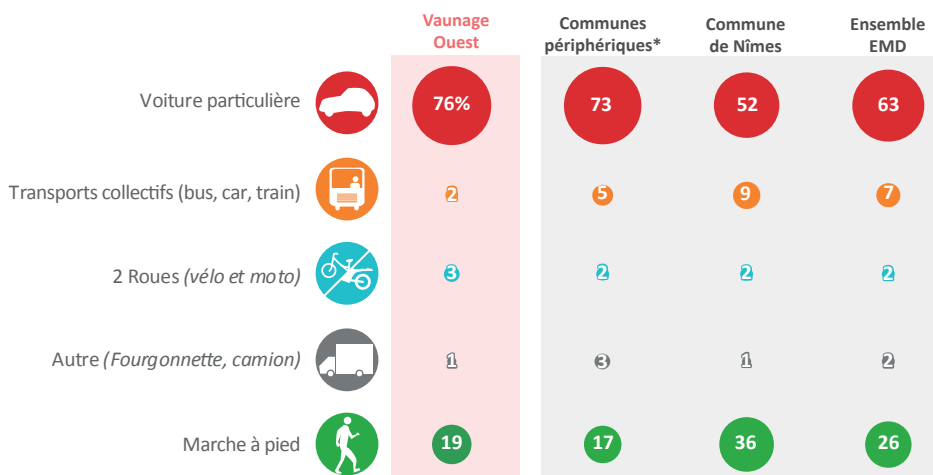
Calvisson est reliée à Nîmes via la RD40 et à Vergèze par la RD1.

Les résidents de ce secteur se déplacent autant en dehors du périmètre de l'aire urbaine nîmoise que dans Nîmes. Avec 4,7 déplacements par jour et par personne, les habitants du secteur Ouest Vaunage sont les plus mobiles du territoire d'enquête.

Le collège de Calvisson est desservi par la voie verte qui relie Sommières à Caveirac, et qui devrait être prolongée à terme jusqu'à Nîmes.

Quels modes de déplacement ?

voir lexique p.3

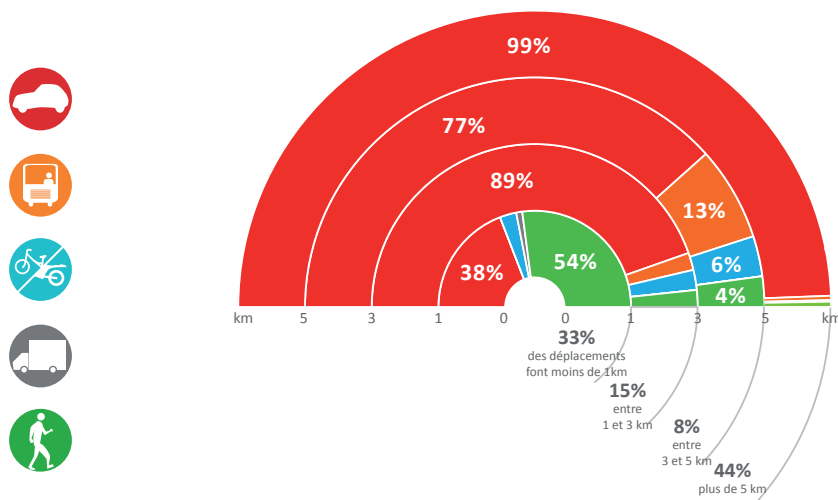


76% des déplacements des habitants du secteur Ouest Vaunage se font en voiture.

La proportion d'habitants se déplaçant à pied est supérieure à ce qui est observé sur l'ensemble des secteurs périphériques (+2 points).

* Ensemble des communes enquêtées hors Nîmes

Quels modes de transport selon la distance ?



1 déplacement sur 2 (48%) des habitants du secteur Ouest Vaunage fait moins de 3 km.

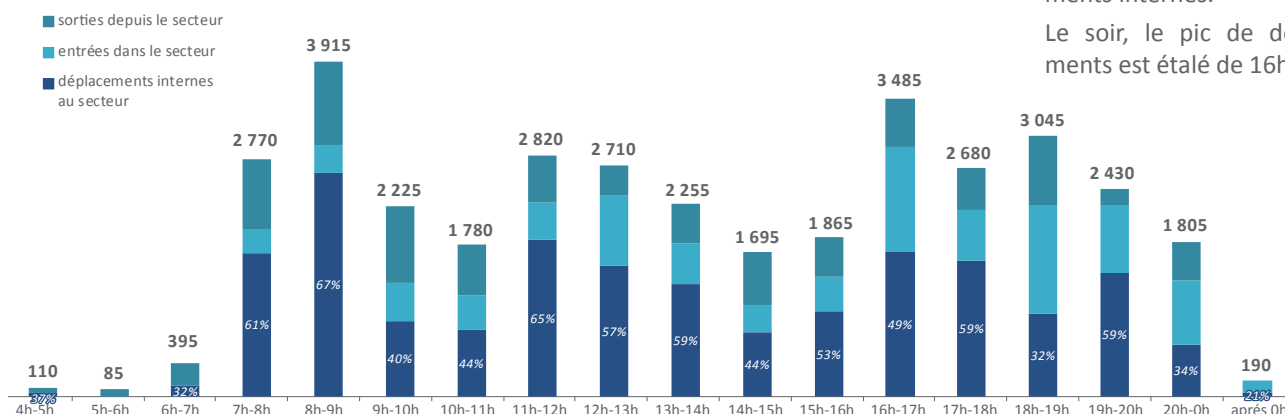
13% des déplacements de moyenne distance se font en transports collectifs.

Au-delà de 5 km la voiture est le mode exclusif de déplacement.

Quand se déplace t-on ?

Nombre de déplacements ayant pour origine ou destination le secteur et déplacements internes au secteur

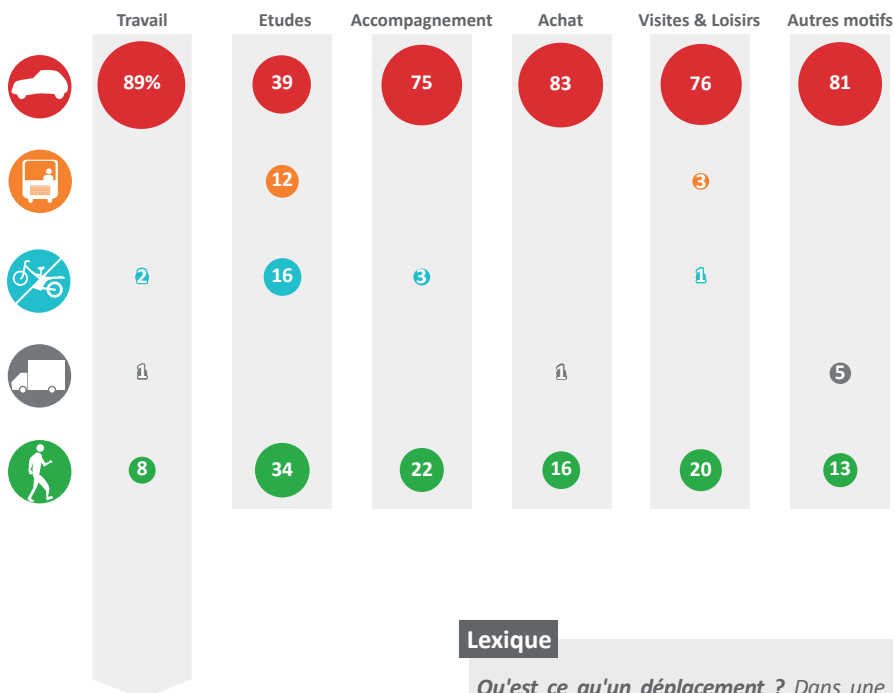
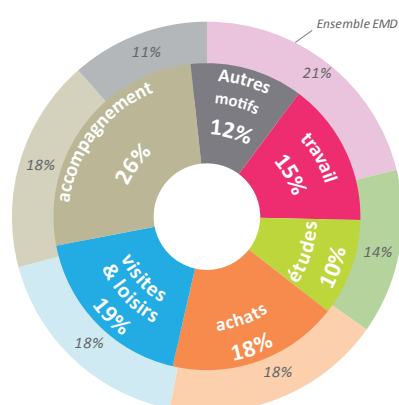
(tous modes / tous motifs)



Une période de pointe marquée le matin de 8h à 9h avec une majorité de déplacements internes.

Le soir, le pic de déplacements est étalé de 16h à 19h.

Comment se répartissent les motifs et les modes de déplacements ?



Si la moitié des déplacements des habitants sont contraints, seuls 15 % ont pour motif le travail. L'accompagnement est le motif principal de déplacement.

La voiture est le mode privilégié.

Les transports collectifs sont utilisés essentiellement pour se rendre sur les lieux d'études.

L'influence des pôles d'emplois voisins (Montpellier, Sommières...) est perceptible, 43 % des habitants travaillent en dehors du secteur d'enquête.

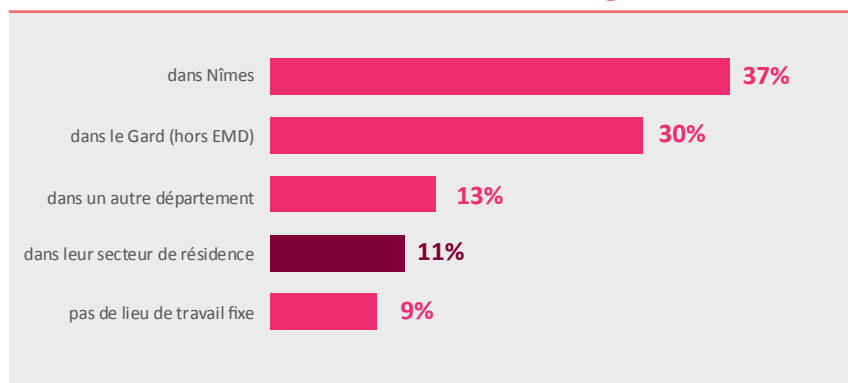
Lexique

Qu'est ce qu'un déplacement ? Dans une Enquête Ménages Déplacements c'est l'action, pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de déplacements sur la voie publique. Les déplacements recensés sont effectués par les habitants du périmètre enquêté, y compris lorsqu'ils en sortent et qu'ils y rentrent.

On désigne par « motifs » les différentes activités pour lesquelles les déplacements sont effectués. Le motif est ce qui caractérise le déplacement, puisque tout changement de motif entraîne un nouveau déplacement.

Les motifs contraints regroupent le travail, les études et l'accompagnement (amener ou aller chercher quelqu'un en un lieu). Les « autres motifs » concernent les déplacements liés aux soins, aux démarches administratives, à la recherche d'emploi...

Où travaillent les habitants du secteur Vaunage Ouest ?



Spécificités du secteur

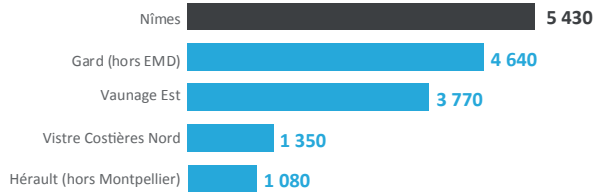
- Avec 4,7 déplacements par jour et par personne, les habitants du secteur Ouest Vaunage sont les plus mobiles du territoire d'enquête. C'est aussi la zone où la part des personnes qui ne se sont pas déplacées (7 %) est la plus faible.
- Parmi l'ensemble des secteurs périphériques, l'Ouest Vaunage est celui où l'on compte le plus faible nombre de déplacements pour motif travail et le plus fort pour l'accompagnement.
- Les communes du secteur Ouest Vaunage ne sont pas desservies par le réseau Tango. Néanmoins 13 % des déplacements de moyenne distance se font en transports collectifs. Il s'agit de déplacements effectués sur le réseau Edgard ou sur un autre périmètre de transports urbains.
- L'essentiel des échanges se partage entre Nîmes, les communes du Gard hors EMD et la partie Est de la Vaunage. Le secteur nîmois privilégié est celui de Saint-Césaire.
- La part des déplacements pour le travail (15 %) est faible comparée aux autres secteurs périphériques, notamment au secteur Est Vaunage (21 %).

Les 5 secteurs qui échangent le plus avec le secteur Ouest Vaunage

36 250 déplacements concernent le secteur Ouest Vaunage quotidiennement
52% sont **internes** au secteur et **48%** sont des déplacements d'**échanges**

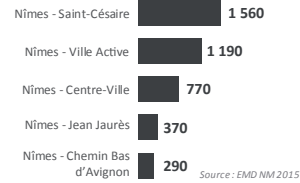
Les 5 secteurs qui échangent le plus avec le secteur Ouest Vaunage

Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



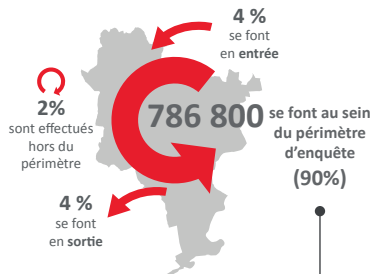
Détail des 5 quartiers nîmoises qui échangent le plus avec le secteur Ouest Vaunage

Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



Les déplacements quotidiens au sein de l'aire urbaine nîmoise

Les résidents du périmètre d'enquête effectuent **877 300** déplacements quotidiens

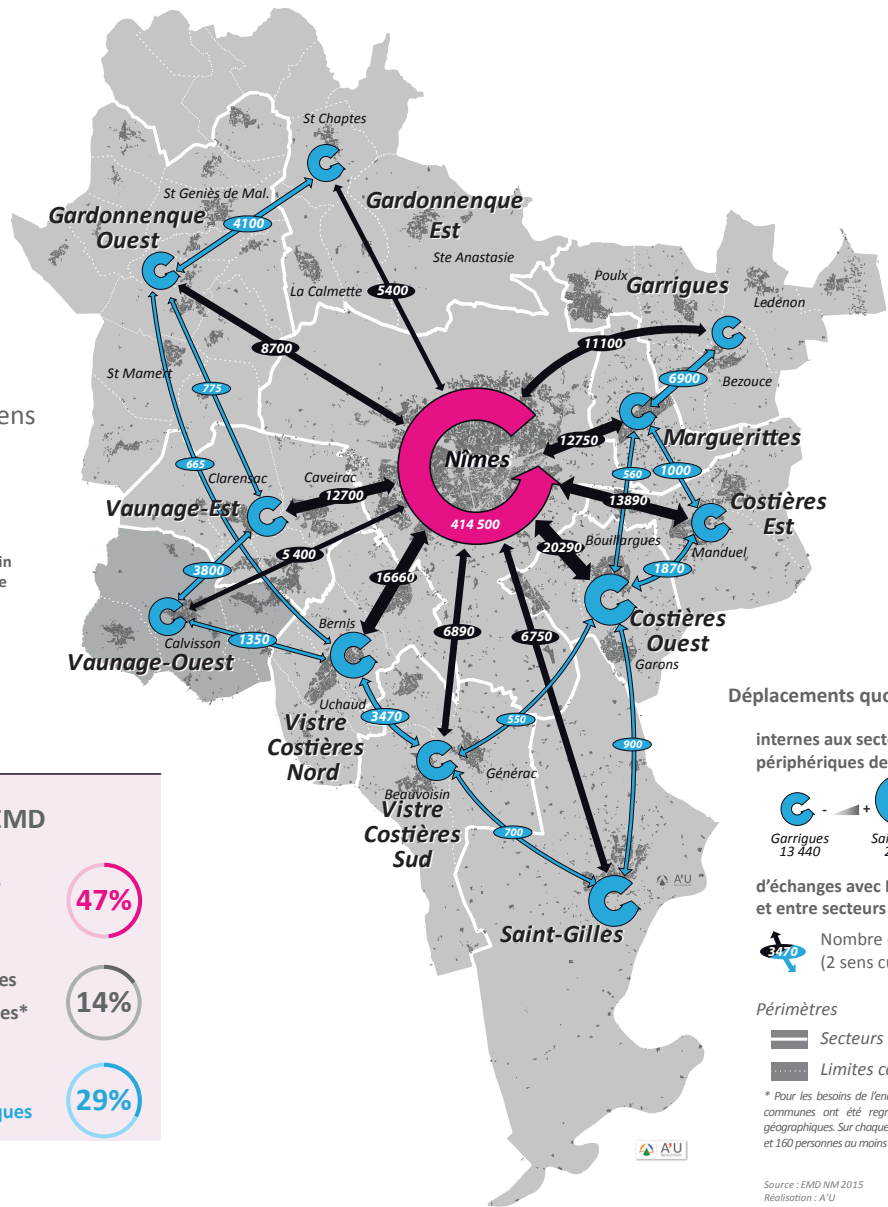


Détails des déplacements internes au périmètre de l'EMD

414 500 déplacements réalisés sur la commune de Nîmes **47%**

120 600 déplacements d'échanges entre Nîmes et les secteurs périphériques* **14%**

251 700 déplacements réalisés entre et au sein des secteurs périphériques **29%**



Déplacements quotidiens :

internes aux secteurs périphériques de Nîmes



d'échanges avec Nîmes et entre secteurs

3470 Nombre de déplacements (2 sens cumulés > 500)

Périmètres

Secteurs EMD*
Limites communales

* Pour les besoins de l'enquête, la plupart des communes ont été regroupées en secteurs géographiques. Sur chaque secteur 70 ménages et 160 personnes au moins ont été enquêtés.

Source : EMD NM 2015

Réalisation : A'U

